



**Eléments d'allocution
pour la fête des donneurs de sang
avec remise des médailles
aux donneurs de sang méritants,
samedi 17 mai 2014 à 15.45 heures,
Centre Prince Henri, Walferdange**

Remerciements à l'adresse de Son Altesse Royale, la Grande-Duchesse, qui a accepté de présider la cérémonie et qui, par ce geste, témoigne son intérêt et sa gratitude envers les donneurs de sang.

Le don du sang représente une forme de solidarité exceptionnelle : il ne s'agit pas de donner une chose ou quelque chose, il s'agit d'un don d'une partie de soi-même, ce qui en fait un don pas tout à fait comme les

autres, mais un don qui suppose un engagement profond, solidaire et responsable.

Le don du sang repose sur des principes éthiques, à savoir :



- L'anonymat qui permet de concilier l'intérêt général des malades et la liberté individuelle des donateurs. C'est un principe tout à fait central qui doit être réaffirmé et que rien ne saurait mettre en cause.
- Le bénévolat permet de garantir la non-commercialisation des produits issus du corps humain.
- L'engagement et le volontariat qui, au-delà de la générosité, inscrivent le don du sang dans une démarche de solidarité nationale tout à fait remarquable
- Aucun profit financier : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit financier.

Le Ministre de la Santé, ministre de tutelle de la transfusion sanguine, veille au respect strict des principes énumérés, ceci en étroite collaboration avec le médecin-inspecteur chargé du contrôle de la transfusion sanguine et le médecin-directeur du Centre de Transfusion Sanguine. De telle manière, une thérapie par transfusion sanguine qui est sûre, adéquate, efficace et disponible en cas de besoin peut être assurée.

Qu'il me soit permis à cette occasion de remercier également toute l'équipe du Service de la Transfusion Sanguine de la Croix-Rouge qui, consciente de sa



responsabilité, réalise au jour le jour un travail tout à fait remarquable et assure ainsi aux malades des produits sanguins offrant toutes les garanties de sécurité.

De même, l'Entente des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles du Grand-Duché du Luxembourg doit être félicité pour son engagement en matière de recrutement de nouveaux donneurs ainsi que leur soutien. Par cet engagement, presque 800 nouveaux donneurs se sont associés à la famille des donneurs de sang en 2013.

Depuis 100 années déjà, la Croix-Rouge soutient les personnes qui en ont besoin d'une manière exceptionnelle et je ne peux que féliciter les responsables pour cet engagement. Que le prochain centenaire rapporte la même satisfaction à chacun.

L'utilisation du sang et de ses dérivés est devenue indispensable à la médecine moderne. Elle permet d'améliorer considérablement la vie et la longévité des personnes atteintes de maladies sévères.

Ainsi, le sang c'est la vie et on ne peut s'imaginer un plus beau geste de solidarité entre hommes que celui de donner son sang pour soulager une souffrance ou sauver une vie humaine.

Qu'il me soit permis de féliciter tous les 13500 donneurs de sang, tout particulièrement vous tous réunis



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie organisée en votre honneur.

Pendant de nombreuses années vous avez offert bénévolement et gracieusement votre sang. Vous avez par ce geste non seulement contribué à assurer l'autosuffisance de notre pays en produits sanguins mais vous avez aidé également à sauver des vies humaines. Quel beau geste !

Au nom de tous les malades, soyez-en remercié de tout cœur...